

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE**  
**3EME COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE**  
**NATIONALE DE BECHAR**

## **MISE EN DEMEURE N° 01**

Vu le marché N° 01/2022 du 22 avril 2022 portant Réparation et maintenance du système de climatisation HVAC du bloc centre des opérations pc 3°CRGN/Béchar, conclu entre Ets installation et réparation d'équipement électrique **Hilali Abdelaziz** et le 3ème Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar.

Vu l'ordre de service de démarrage des services N°2022/03/S.R finances daté de 22 aout 2022, et suite que l'entreprise **n'a pas initié la réparation et la maintenance objet du contrat à commande.**

Le 3<sup>em</sup> Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar **mise en demeure N° 01** à Ets installation et réparation d'équipement électrique **Hilali Abdelaziz**, sis à Rue colonel lotfi mechria wilaya de naama, pour initier les réparations, dans un délai de huit 08 jours après la publication de cet mise en demeure, afin de résorber le retard.

Faute d'obtempérer de la présente mis en demeure, le 3<sup>em</sup> Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale Procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors.